



## IFRS en Bref

Les derniers développements en matière de normes IFRS



Numéro 2021-05 – 26 Mai 2021

*Cette Newsletter vous présente mensuellement les derniers développements en matière de normes IFRS*

### **AMÉNAGEMENTS DE LOYERS IFRS 16 : MISE À JOUR DE NOTRE PUBLICATION SUITE AU PROLONGEMENT DE LA MESURE**



Notre publication « IFRS 16 – lease rent concessions » a été mise à jour pour tenir compte du nouvel amendement à IFRS 16 étendant la mesure de simplification temporaire aux aménagements portant sur des loyers dus jusqu'au 30 juin 2022. Cette nouvelle version comporte également des guides pratiques complémentaires, ainsi que de nombreux exemples additionnels illustrant notamment un certain nombre de scénarios de transition.

[En savoir plus](#)



### **RÉDUCTION DU CHAMP D'APPLICATION DE L'EXEMPTION DE COMPTABILISATION INITIALE DES IMPÔTS DIFFÉRÉS**

Via ces amendements à IAS 12, l'IASB réduit le champ d'application de l'exemption de comptabilisation initiale et excluant certaines transactions comme les contrats de location et les coûts de démantèlement qui devront donc désormais donner lieu à comptabilisation d'impôts différés.

[En savoir plus](#)





## CONVERSIONS MONÉTAIRES DANS DES ENVIRONNEMENTS ÉCONOMIQUES OÙ LA MONNAIE N'EST PAS FACILEMENT CONVERTIBLE : L'IASB FAIT DES PROPOSITIONS

---



Dans cet exposé-sondage, l'IASB propose d'amender la norme IAS 21 pour apporter des solutions pratiques face aux difficultés de conversion dans des environnements monétaires durablement affectés par des difficultés de convertibilité.

L'appel à commentaires est ouvert jusqu'au 1er septembre 2021.

[En savoir plus](#)



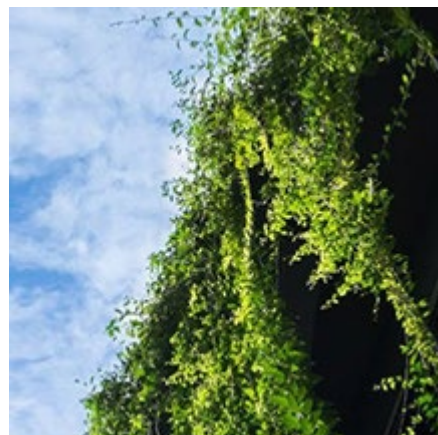
## UN NOUVEAU BOARD DÉDIÉ AU DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION IFRS ?

---

La Fondation IFRS vient de publier des propositions de modification de sa constitution permettant la création d'un nouveau Board en charge du développement de normes internationales en matière de développement durable.

L'appel à commentaires est ouvert jusqu'au 29 juillet 2021

[En savoir plus](#)



## KPMG VOUS ACCOMPAGNE

Reportez-vous à [toutes nos ressources disponibles au niveau international](#) en matière d'information financière liée à la pandémie Covid-19.

Consultez également nos autres publications « [On en parle](#) » qui présentent [l'actualité réglementaire des sociétés cotées](#) et [l'actualité comptable des sociétés françaises](#).

Pour écouter [Radio KPMG](#), rendez-vous à tout moment sur notre [page dédiée](#) ou téléchargez [notre nouvelle application](#).

Pour toute consultation technique vous pouvez contacter notre département [Accounting Advisory](#).

## EQUIPE DE RÉDACTION



**Emmanuel Paret**  
Associé  
Responsable de la  
doctrine comptable  
[eparet@kpmg.fr](mailto:eparet@kpmg.fr)



**Edith Schwager**  
Director  
Doctrine comptable  
[edithschwager@kpmg.fr](mailto:edithschwager@kpmg.fr)

[kpmg.fr/mediasocial](https://kpmg.fr/mediasocial)



### [Déclaration de Confidentialité](#) | [Mentions légales](#)

Vos données personnelles sont traitées par KPMG S.A., agissant en qualité de responsable de traitement, à des fins d'information, d'organisation d'événements ou de prospection commerciale. Elles sont exclusivement destinées à KPMG\*, et dans certains cas à ses partenaires et à ses sous-traitants. Vos données sont susceptibles d'être transférées vers un pays tiers. Ce transfert est effectué conformément à des garanties appropriées. Vos données personnelles sont conservées durant au moins trois ans.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, d'un droit de suppression, d'un droit à la portabilité, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, du droit de vous opposer à leur traitement, ainsi que d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer vos droits et demander une copie des garanties appropriées en cliquant le lien ci-après : [j'exerce mes droits](#).

Pour gérer vos préférences et votre désabonnement, merci de bien vouloir [cliquer ici](#).

\* «KPMG» désigne KPMG S.A., une société anonyme de droit français, dont le siège social se situe à Tour Eqho, 2 avenue Gambetta CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex, les entités qu'elle détient et contrôle en France, ainsi que KPMG Associés, KPMG Academy, KPMG Avocats, et la Fondation d'entreprise KPMG France.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.